

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond tenue au restaurant Le Roquemont, le jeudi 26 juin 2014, à 8 h, sous la présidence de M. le maire Daniel Dion. En plus de monsieur le maire, étaient présents madame la conseillère Réjeanne Julien et messieurs les conseillers Etienne Beaumont, Bernard Ayotte, Benoît Voyer, Guillaume Jobin et Fernand Lirette.

MM. François Dumont, directeur général, Daniel Boucher, Surintendant aux bâtiments et conseiller aux nouveaux projets, y assistaient également.

14-06-181 RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Attendu que les membres du conseil municipal sont tous présents;

Attendu qu'ils renoncent à l'avis de convocation conformément au 2^e alinéa de l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*;

SUR LA PROPOSITION DE MADAME LA CONSEILLÈRE RÉJEANNE JULIEN, IL EST RÉSOLU :

QUE la présente séance extraordinaire soit ouverte et que le point suivant y soit discuté :

1. Ajout de matériaux pour la réfection de bâtiments municipaux endommagés par les inondations.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

14-06-182 AJOUT DE MATÉRIAUX POUR LA RÉFECTION DE BÂTIMENTS MUNICIPAUX ENDOMMAGÉS PAR LES INONDATIONS

Attendu les inondations survenues les 15 et 16 avril dernier causant des dommages aux trois bâtiments municipaux suivants :

- *SOS Accueil*
- *Maison du Cercle des fermières*
- *Chalet de service – terrain de balle*

Attendu la nécessité de protéger davantage ces bâtiments à long terme;

Attendu que tous les membres du conseil sont présents à cette séance extraordinaire;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR LE CONSEILLER ETIENNE BEAUMONT, IL EST RÉSOLU :

QUE des panneaux de marque « Permabase » soient installés pour les travaux prévus aux bâtiments ci-haut mentionnés.

QUE la différence des coûts, soit un maximum de 19 000 \$ plus les taxes applicables, soit prise à même les surplus accumulés.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 8 h 09.

François Dumont
Assistant-greffier

Daniel Dion
Maire